

Sujet : Suite à la formation "Outils juridiques de l'accompagnement social"

De : "Raymond Taube (IDP)" <raymond.taube@idp-formation.com>

Date : 16/12/2020, 15:47

Pour : cati.santangelo@ch-jury.fr

Copie à : pascale.heckel-chalet@ch-jury.fr, elisabeth.comodi@ch-jury.fr, stephane.wicker@ch-jury.fr, ophelie.kremer@ch-jury.fr

Madame,

J'espère qu'en dépit des contraintes de la visioconférence, cette formation a apporté satisfaction à votre sympathique équipe d'assistants de service social.

Vous trouverez en pièce jointe les supports de formation compressés en une seule archive. Nous avons changé l'extension du fichier pour éviter que la pièce jointe soit refusée par votre logiciel antivirus. **Après téléchargement il convient de remplacer xxx.aaa par xxx.zip.**

Les différents supports peuvent également être consultés et téléchargés sur notre **plateforme d'eLearning**. Le **login et le mot de passe sont communs à tous les participants**. Il convient donc de les leur communiquer :

adresse internet : <https://campus.idp-formation.com/>

login : cati.santangelo@ch-jury.fr

mot de passe : P1WiBIOr8eSmlqCKTAzx

Bien que cela soit facultatif, l'IDP applique à ses clients du secteur public les règles d'évaluation et de contrôle des acquis obligatoires en secteur privé (Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019)

- Contrôle des acquis : sur notre plateforme eLearning

- Évaluation de la formation par les stagiaires (questionnaire en ligne dont le lien ci-dessous peut être transmis aux stagiaires) :

<https://forms.gle/A5DtVp7qzMUnXX6s8>

- Évaluation de la formation par l'employeur :

<https://forms.gle/h8Tpzg3jnr2SeaA57>

En restant à votre disposition, je vous souhaite bonne réception de ces informations et vous souhaite d'excellentes fêtes de fins d'année, malgré le contexte plus que pénible.

Raymond Taube

06.60.46.45.45



— Pièces jointes :

OUTILS JURIDIQUES DE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL- 2020.aaa

6,9 Mo